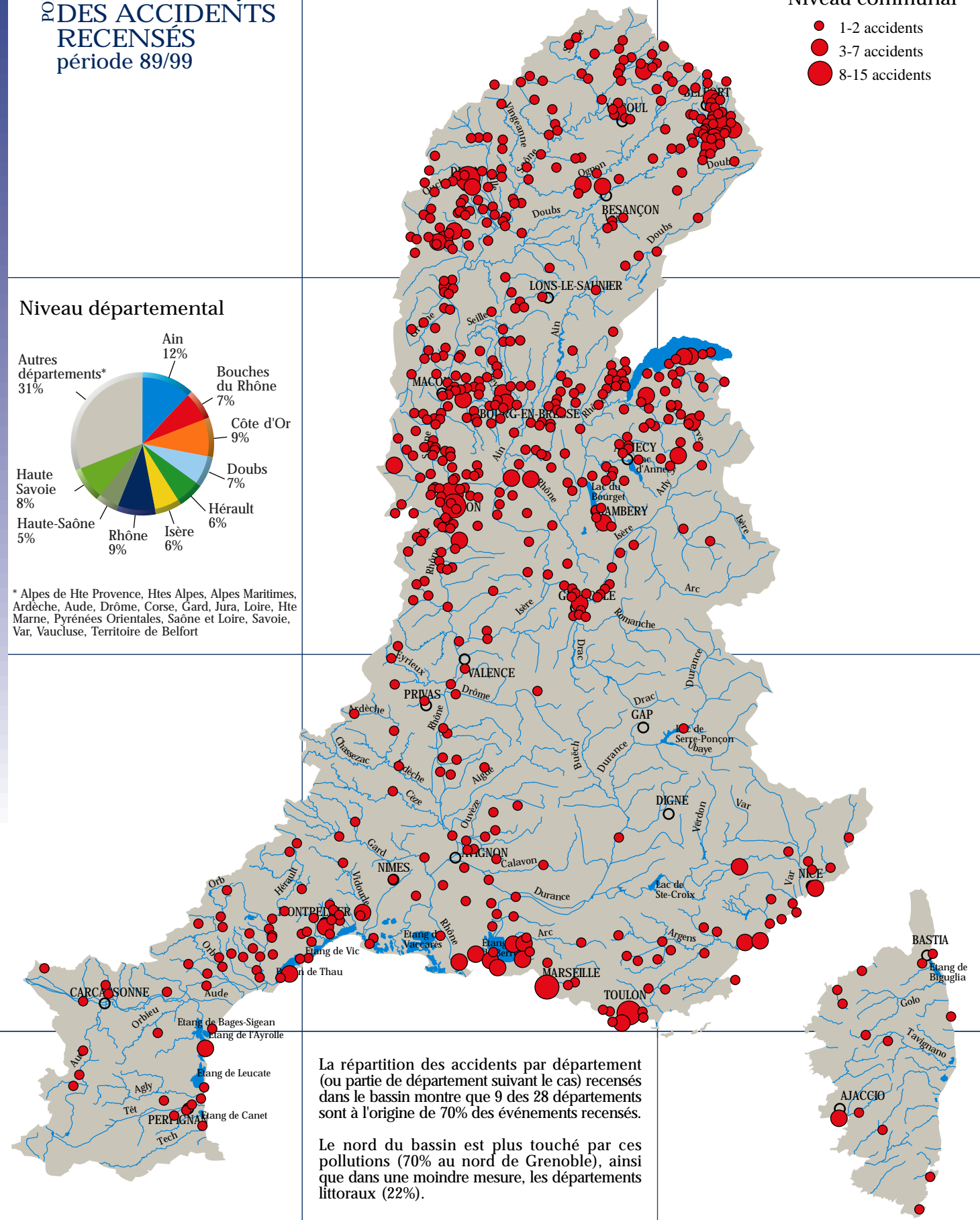
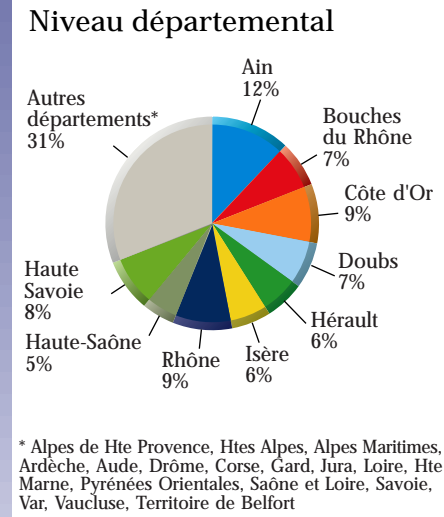
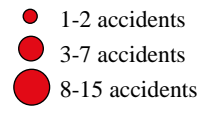


POLLAC 1 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACCIDENTS RECENSÉS période 89/99

Niveau communal

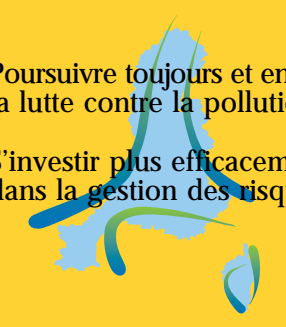


La répartition des accidents par département (ou partie de département suivant le cas) recensés dans le bassin montre que 9 des 28 départements sont à l'origine de 70% des événements recensés.

Le nord du bassin est plus touché par ces pollutions (70% au nord de Grenoble), ainsi que dans une moindre mesure, les départements littoraux (22%).

6 • POLLUTIONS ACCIDENTELLES

Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution
S'investir plus efficacement dans la gestion des risques



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Améliorer l'inventaire permanent des pollutions accidentelles
Apprécier les évolutions tendancielle et la variabilité dans le temps des pollutions, ainsi que leur propagation spatiale
Décrire la nature et l'extension des conséquences d'un accident éventuel sur le milieu aquatique

OBJECTIFS DU SDAGE

DIAGNOSTIC

Pour le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, 903 événements ayant une conséquence directe sur la pollution des eaux ont été recensés dont 824 durant ces 10 dernières années.

Cela correspond à 22% des événements du même type répertoriés en France (4088 en France).

Par ailleurs, il convient de souligner que ces événements ayant une conséquence sur la pollution des eaux ou la contamination des sols représentent 45% des événements totaux recensés dans le bassin RMC (pourcentage identique au niveau national).

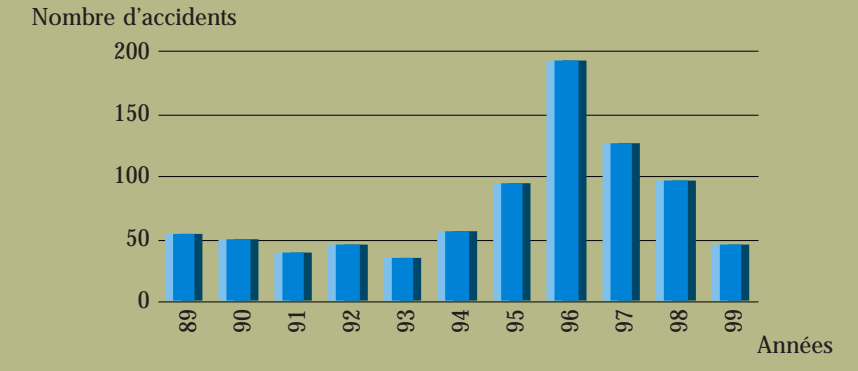
La répartition temporelle de ces accidents fait apparaître de fortes fluctuations mais il ne convient pas, à partir de ces données, de tirer des conclusions trop arrêtées. Il ne faut, par exemple, pas lier l'évolution du nombre d'événements à l'évolution de la sécurité des installations.

En effet, l'échelle de gravité (voir page suivante) mise en place dès 1992 a probablement entraîné l'augmentation progressive du nombre d'accidents déclarés. La forte croissance du nombre d'événements déclarés jusqu'en 1996 est donc plus liée à une meilleure déclaration qu'à une augmentation réelle du nombre d'événements.

Inversement, la baisse sur les années 98 et 99 n'est pas liée à une baisse réelle du nombre d'accidents car toutes les données pour l'année 99 et dans une moindre mesure pour l'année 98 n'ont pas été transmises et ne figurent pas à ce jour dans les bases de données.

Les données sont issues du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Elles ne sont pas exhaustives car elles ne concernent que les accidents recensés. Elles proviennent de 4 grandes sources d'information : agents de la direction de l'eau (45%), inspecteurs des ICPE du MATE (25%), agents du CODISC (20%) et revues de presse (10%). Les données retenues et présentées ici portent sur l'ensemble des pollutions de l'eau y compris dans les milieux marins ou les sols.

POLLAC 2 ACCIDENTS RECENSÉS



ZOOM CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS RECENSÉS

